

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 766 DU 7 MARS 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

« Mais si, aujourd'hui comme alors, une minorité active se dresse, cela suffira, nous aurons le levain pour que la pâte lève ».

STÉPHANE HESSEL

SCANDALEUX :

LE MINISTRE DES COLONIES

VICTORIN LUREL

REPRÉSENTERA

LA FRANCE AUX

OBSÈQUES DE CHAVEZ

LA DÉCENTRALISATION

POUR LES

CONSERVATEURS

LA SOUVERAINETÉ

POUR LES

NATIONALISTES

APPEL

AVEZ VOUS ENVIE D'ÉCRIRE ?

L'envie d'écrire vous démange ? La lecture de la presse conventionnelle vous fait souvent bondir ?

Nous cherchons des rédacteurs, comme vous. Nous pensons que le partage d'expérience est enrichissant. Les citoyens sont noyés sous la communication institutionnelle mais en ces temps difficiles les vraies questions ne sont pas posées.

Alors, pourquoi ne pas commencer dès maintenant ?

Envoyez le tout à l'adresse lanation@wanadoo.fr. Nous examinerons les textes que nous recevrons -- et si le vôtre correspond à notre ligne et nos besoins éditoriaux, nous ne manquerons pas de vous contacter pour une éventuelle collaboration.

Enfin, comme on dit dans les petites annonces : "pas sérieux s'abstenir !"



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

CONSTRUIRE UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE GUADELOUPÉENNE

Les dirigeants français adorent triturer leur administration publique . Il suffit pour s'en convaincre de recenser les lois de décentralisation et les réorganisations de leur administration d'état pour s'en convaincre . Ils ont aussi une autre spécialité qui est l'assimilation administrative, c'est à dire la volonté d'appliquer

partout au nom d'un soit disant égalitarisme républicain bien entendu plus verbal que réel les mêmes procédures d'organisation et de fonctionnement pour leur administration publique quelque soit le lieu où elle est implantée . La Guadeloupe , petit pays dominé, est victime le plus souvent de ces pratiques. Depuis quelque temps , on assiste à l'application de ces principes avec ce que l'on qualifie d'intercommunalité . La France en a besoin car elle compte un nombre impressionnant de communes aux effectifs plus que modestes. Rassembler et mutualiser est un impératif .La Guadeloupe a une modeste superficie , est insulaire et a 400 mille habitants . Son tissu de communes est très adapté à sa réalité. Pour elle, il faut redéfinir les attributions des collectivités , mieux les répartir entre les collectivités qui existent et supprimer des collectivités . L' existence dans le système actuel d'un département et d'une région est une aberration qui en réalité vise à renforcer la domination de la France sur notre pays . Comme la France fait de l'intercommunalité alors elle l'impose à notre pays avec l'appui des élus . C'est tout simplement de l'assimilation administrative . Il nous faut une autre politique d'organisation de l'administration publique dont le fondement est comment rendre efficace et peu coûteuse la gestion publique .

LE ENIÈME PROJET DE LOI DE DÉCENTRALISATION

Ils continuent à triturer leur pays .C'est désormais officiel : le projet de loi de décentralisation de Marylise Lebranchu sera présenté au Conseil des ministres le 10 avril. Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, l'a annoncé hier lors d'un déplacement consacré à la question du Grand Paris (voir article ci-dessous). Le Premier ministre a d'ailleurs confirmé hier que le projet de loi prévoyait la création d'une métropole de Paris englobant la ville capitale et son aire urbaine dense, et la généralisation de l'intercommunalité en Ile-de-France d'ici le 31 décembre 2015. Cette loi, promise par François Hollande lors de sa campagne électorale, devait, selon lui, donner aux collectivités locales « un nouveau souffle, de nouvelles compétences, de nouvelles libertés ». Un projet de loi devait être présenté au Parlement à l'automne 2012 – Marylise Lebranchu déclarait même à la presse, le 24 septembre, « le texte est écrit, il est prêt » –, avant d'être repoussé, de mois en mois. Car le texte a fait l'unanimité contre lui auprès des élus de tous les niveaux de collectivités. De fuites dans la presse en présentations « d'avant-projets », le projet de loi a été largement diffusé avant même qu'une véritable concertation ait eu lieu avec les élus. Sans surprise, les associations d'élus en ont été profondément contrariées : elles ont difficilement admis qu'un texte qui va apporter d'importantes réformes puisse être imposé « d'en haut ».

Finally, an draft of the text was officially presented to the AMF on 7 February, which welcomed it with a certain coldness – criticizing notably the role of more and more important entrusted to the regions. The Association of mayors of France wrote on 15 February that « the place of municipalities in this new territorial architecture is often ignored or reduced to the function of executor », and regretted a « technocratic, hierarchical and vertical view of public action that leaves little room for subsidiarity and does not take account of reality or the diversity of territories ». Yesterday, still, received by the Prime Minister, the AMF leaders asked Jean-Marc Ayrault that he should proceed to a study of the financial impact of the decentralization bill. Today, it is the presidents of general councils who have moved to the forefront demanding, through the Assembly of French Departments, that the reform of decentralization be accompanied by « necessary means » for the departments. If they congratulate « progress » noted as the text evolves, they demand « permanent solutions of financing », in particular to finance social action. The text by Marylise Lebranchu is therefore now officially on the rails. Next meeting, in the Council of Ministers, in a month.

Once again Guadeloupe will be treated within the framework of an organization and according to a device that is contrary to international law of decolonization.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

SUPPRESSION DE LA SANCTION POUR DÉFAUT D'ÉTHYLOTEST EN VOITURE

French motorists will continue to have to have a breathalyzer in their vehicle but will not be sanctioned in case of absence, as denounce the associations evoking the "useless gadget" of this provision, extremely rare in French law. "Every motorist is obliged to have a breathalyzer in his vehicle. While maintaining this obligation, the decree suppresses the sanction that had to be applied, from 1 March 2013, in case of failure to have a breathalyzer", indicates the text of the decree published Friday in the Official Journal (JO). The saga of breathalizers in vehicles has been tough since a few months. Very contested from the start, the obligation for the motorist to have a breathalyzer had been imposed under the presidency of Nicolas Sarkozy. In the face of supply problems, the application of a sanction had been postponed twice. In effect, at the announcement of the measure, motorists were hoarding in the shops, which had provoked a stock rupture. The planned sanction

- une amende de 11 euros - avait alors été reportée au 1er mars 2013. Le 13 février, le Conseil national de la sécurité routière (CNSR) avait finalement recommandé cette "détention obligatoire" dans tout véhicule terrestre à moteur, y compris pour les conducteurs de cyclomoteurs, mais sans sanction en cas de non-présentation de l'ustensile. Pour les associations, cette mesure qui n'a "aucun sens" est du "jamais vu". "Une obligation sans sanction ressemble à un abandon de la mesure, il ne faut pas se voiler la face", explique Pierre Chasseray, directeur général de 40 millions d'automobilistes. "Pourquoi ce dispositif ? On ne comprend plus rien et cela me désole car on ne fait toujours rien de concret pour lutter contre l'alcool au volant". "Il faut arrêter de se ridiculiser, arrêter de perdre notre temps. Pas de sanction mais....

LA BCE CHERCHE À RASSURER SUR LA SITUATION DE LA ZONE EURO

Le président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi s'est attaché jeudi à rassurer les marchés sur les chances de la zone euro de rebondir en fin d'année, et a même laissé entrevoir la possibilité d'une nouvelle baisse de son taux directeur. Malgré des indicateurs d'activité toujours moroses, le sursaut de la croissance attendu au second semestre est toujours d'actualité, selon lui. "Il faut distinguer le court terme du moyen terme. Et à moyen terme, nous continuons de voir un début de reprise graduelle", a dit M. Draghi lors de sa conférence de presse mensuelle à Francfort. Car si les données chiffrées sont "décevantes", celles sur le moral des investisseurs comme des consommateurs sont positives, a-t-il souligné. Cela n'a pas empêché l'institution monétaire de revoir légèrement à la baisse sa prévision de croissance du Produit intérieur brut (PIB) de la région pour cette année: elle attend désormais une contraction de 0,5%, contre -0,3% pronostiqué en décembre. Une révision toutefois uniquement attribuée à un dernier trimestre 2012 plus mauvais qu'attendu, avec un recul du PIB de 0,6%, et qui ne change pas le sentiment général de la BCE, a-t-il expliqué. Pour soutenir la reprise économique, le conseil des gouverneurs de la BCE est prêt à maintenir sa politique monétaire accommodante autant que nécessaire et à fournir autant de liquidités que réclamées par les banques, a affirmé M. Draghi. Jeudi, il a même discuté d'une baisse de taux mais "le consensus qui a prévalu a été de laisser les taux inchangés", avec un taux directeur à 0,75%, son plus bas niveau historique auquel il stationne depuis juillet. M. Draghi a par ailleurs une nouvelle fois rappelé les gouvernements de la région à leur devoir, déclarant que l'essentiel du travail leur incombait pour sortir de la crise et qu'ils se devaient de poursuivre les réformes. Interrogé sur le niveau record du chômage (11,9% de la population active en janvier), il l'a qualifié de "tragédie", en particulier celui des jeunes, avant

d'en rejeter la faute sur les législations nationales qui font porter "tout le poids de la flexibilité du travail" sur ces derniers. Quant à la BCE, elle ne peut pas grand chose sur cette question, d'après lui. Enfin, concernant l'Italie, dont la crise politique a réveillé les inquiétudes d'un retour au premier plan de la crise de la dette, M. Draghi a jugé que les marchés avaient l'air de moins s'en émouvoir que les politiques, et a écarté la possibilité d'une contagion à d'autres pays de la zone euro, contrairement à ce qui s'était passé il y a un an et demi. "Après une certaine nervosité immédiatement après les élections, les marchés sont revenus plus ou moins à leur niveau d'avant", a-t-il déclaré. "Pour l'instant les marchés ont été moins impressionnés que les responsables politiques et vous-mêmes", a-t-il dit à l'intention des journalistes. Concernant le nouveau programme de rachat de dette annoncé en septembre, dont certains estiment que l'Italie -avec des taux d'emprunt en hausse depuis les élections législatives- pourrait bénéficier, il a signifié que les conditions n'avaient pas changé. Pour y prétendre, un état doit avoir fait appel à l'aide de ses partenaires et s'être soumis en contrepartie au plan de réformes structurelles et budgétaires qu'ils lui dicteront.

LE RATIONNEMENT DE L' EAU

Depuis fin janvier 2013, le seuil d'alerte est atteint sur les stations de Capesterre, Baillif et Maison de la Forêt. Après une légère amélioration de la situation grâce aux pluies du 14 au 18 février, la situation s'est à nouveau dégradée et le seuil d'alerte est atteint sur une station supplémentaire (Petit-Bourg) depuis le 4 mars. La ressource n'est plus en capacité de satisfaire à la fois les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique. Le préfet a donc publié un arrêté pour organiser la distribution de l'eau . Sauf retour à une situation hydrologique et pluviométrique plus favorable, ces dispositions resteront applicables pendant une période de 31 jours. Tous les ans à la même période la Guadeloupe se retrouve dans cette situation que beaucoup de citoyens ont peine à comprendre .

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

LE 8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ CONDAMNE LA CORÉE DU NORD

Condamnant « avec la plus grande fermeté » l'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée (RPDC) le 12 février 2013, le Conseil de sécurité a décidé jeudi que ce pays « ne procédera à aucun nouveau tir recourant à la technologie des missiles balistiques ou essai nucléaire, et s'abstiendra de toute autre provocation ». En adoptant à l'unanimité de ses quinze membres une résolution présentée par les États-Unis et la République de Corée, le Conseil a aussi, pour la troisième fois en sept ans, durci et élargi le régime des sanctions applicables à la RPDC. En juillet 2006, suite à des tirs multiples de missiles balistiques par le régime nord-coréen, le Conseil avait notamment demandé à tous les États Membres d'empêcher les transferts de missiles et d'articles connexes vers la RPDC. En octobre de la même année, les restrictions en matière d'armement avaient été renforcées, avant d'être étendues en 2009 à tous les types d'armes et matériels connexes, à l'exception des armes légères et de petit calibre. Les sanctions d'aujourd'hui mettent en particulier l'accent sur le volet financier. Le Conseil décide notamment que les États Membres doivent empêcher la fourniture de services financiers, le transfert de tous fonds, autres actifs ou ressources économiques, y compris de l'argent en espèces, susceptibles de contribuer aux programmes de missiles balistiques ou nucléaires de la RPDC. La résolution exige aussi que tous les États Membres s'abstiennent d'accorder à la RPDC une aide financière publique au commerce international si elle est susceptible de contribuer à de tels programmes. En outre, de nouveaux individus sont frappés d'interdictions de voyager tandis que les avoirs d'un centre de recherche scientifique et d'un conglomérat spécialisé dans l'acquisition pour les industries de la défense sont désormais gelés. Les articles de luxe, notamment les bijoux, sont également concernés par l'embargo, de même que les yachts et les voitures de course. Immédiatement après la fin de la réunion du Conseil, le Secrétaire général Ban Ki-moon s'est félicité de la décision du Conseil, exhortant la RPDC et tous les autres États Membres à respecter pleinement la résolution. « Agissant unanimement et s'accordant sur des mesures efficaces et crédibles, le Conseil de sécurité a envoyé un

message sans équivoque à la RPDC selon lequel la communauté internationale ne tolérera pas le développement d'armes nucléaires et des activités qui leur seraient liées. L'action du Conseil démontre également un ferme engagement à respecter la norme internationale contre tout essai nucléaire et à renforcer le régime de non-prolifération nucléaire », indique la déclaration transmise par le porte-parole de M. Ban. Celui-ci demeure cependant « très inquiet face à la tension accrue dans la Péninsule coréenne ». Il exhorte la RPDC à s'abstenir de toute nouvelle mesure de déstabilisation ou de toute rhétorique belliqueuse. « Au moment on l'on voit un nouveau leadership politique dans toute la région, le Secrétaire général exhorte Pyongyang à changer d'attitude et à établir la confiance parmi ses voisins. »

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

LA CARAÏBE PLEURE LA DISPARITION DE HUGO CHAVEZ

Les réactions de tristesse se multiplient dans la Caraïbe :

Président de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), Michel Martelly, le Président d'Haïti, a déclaré qu'Hugo Chavez, le président défunt du Venezuela sera « gravée dans l'histoire de cette région." Dans une note de condoléances au nom de la CARICOM pour le gouvernement du Venezuela, le Président a déclaré que Chavez a ouvert un nouveau chapitre dans les relations entre les pays de la CARICOM et le Venezuela » avec sa générosité et son profond intérêt pour le bien-être des peuples de la Communauté."

Dans son hommage, le Premier ministre M. Ralph Gonsalves Saint Vincent a déclaré la mort de Chavez a laissé un grand vide et beaucoup de ses tâches inachevées. "Ceux d'entre nous qui ont peiné avec lui et le mouvement bolivarien dans la vigne du mouvement de notre peuple, matériellement, socialement et culturellement, devons nous engager toujours plus étroitement ensemble pour toujours les incertitudes et terminer ses tâches dans le voyage en cours de l'ennoblissement et d'avancement de notre peuple ", a déclaré M. Gonsalves. Décrivant Chavez comme son « ami très proche et camarade", premier ministre Gonsalves a dit qu'il chercherait à travailler en étroite collaboration avec le vice-président Maduro Nicolas et le gouvernement vénézuélien. « Sans Hugo Chavez, il n'y aurait pas eu de Pétrocaribe, aucune ALBA (Alliance Bolivarienne pour les Peuples de notre Amérique) et pas dans la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes. « Il était le lien vital entre l'Amérique latine d'une part et les Caraïbes de l'autre. Mon pays et d'autres dans la région ont bénéficié d'énormes provenant de toutes ces

initiatives de Chavez et plus encore. Je me souviens de lui pour son honnêteté, son humour et son esprit de camaraderie », premier ministre Gonsalves ajouté.

En Jamaïque, le Premier ministre Portia Simpson Miller a exprimé sa profonde tristesse et profonde à son passage cet après-midi, décrivant le président Hugo Chavez comme «un ami fidèle et avoué de la Jamaïque". «Au cours des dernières années, j'ai appris à connaître personnellement le président Chavez et a trouvé en lui un sincère, jovial, et un leader très engagé dans la défense des droits et la protection des groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables dans la société et un combattant pour corriger les inégalités dans son pays, les Amériques et les Caraïbes ». Le chef de l'opposition Andrew Holness également eu des mots élogieux. "Il était un homme bon avec un bon coeur et a eu une place spéciale dans son cœur pour la Jamaïque" .

Le Président du Guyana a déclaré que la mort de Chavez était un "grande perte" pour le Venezuela et pour la Communauté des Caraïbes (Caricom) qui sera "rude" à encaisser . «C'est une grande perte pour notre région parce que vous savez Chavez était un régionaliste réel, un intégrationniste et un homme qui a beaucoup aidé à développer de bonnes relations avec l'Amérique du Sud et dans les Caraïbes». Le Chef de l'opposition de la Guyane, David Granger a exprimé sa «profonde tristesse» "Nous n'avons pas eu de problèmes frontaliers graves pour lesquelles aucune tentative a été faite pour résoudre", a déclaré Granger. Sous Chavez, le Guyana a été en mesure de trouver le Venezuela un marché lucratif du riz.

A Trinité-et-Tobago, le Premier ministre Kamla Persad-Bissessar a déclaré que M. Chavez a innové dans son pays et a travaillé «au mieux de ses capacités et donc je suis sûr que beaucoup vont pleurer sa mort".

Dans un discours émouvant à la nation, le Premier ministre de la Dominique Roosevelt Skerrit décrit Chavez comme un ami personnel »qui tenait ma main dans les heures les plus sombres et brillantes de mon mandat et même en tant que Premier ministre. Il a déclaré l'état de deuil national pour Chavez, en demandant que tous les drapeaux soient mis en berne à partir de mercredi jusqu'à le lendemain de son enterrement.«J'ai perdu un collègue, un père, un frère et un ami," at-il dit, ajoutant: "nous avons subi une grande perte. Pour beaucoup d'entre nous ici, à la Dominique, il n'était pas juste un autre chef de gouvernement ou un chef d'état ... Hugo Chavez était ... un bon ami de la Dominique. En effet, il était dominicain à bien des égards.

En Guadeloupe LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE , FKNG, L'UGTG ont salué le bilan de CHAVEZ :

Jean Paul Eluther président de LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE estime qu'avec la mort de HUGO CHAVEZ , le monde , l'Amérique latine , la Caraïbe et l'ensemble des pays du sud ont perdu un grand homme dont l'action a profondément marqué notre région. Je présente à sa famille et à tous les vénézuéliens nos condoléances et beaucoup de courage pour faire face à cette énorme perte. Nous ferons tout pour que son message et ses pratiques continuent et se renforcent .

En cette pénible circonstance FKNG ! adresse au peuple vénézuélien ses plus sincères condoléances et ses souhaits de courage. FKNG ! Salue ainsi la mémoire d'Hugo Chavez Frias, inlassable combattant anti impérialiste qui s'est toujours résolument opposé aux manœuvres des américains dans notre région et dans d'autres parties du monde. Rappelle que durant les 14 années durant lesquelles, il a été au pouvoir, le Commandant Chavez a tout mis en œuvre ,y compris la nationalisation de l'industrie pétrolière afin de faire reculer la misère, sociale , combattre l'illettrisme, les problèmes de santé, l'habitat insalubre , aidant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des Vénézuéliens les plus défavorisés

Pour l'UGTG ,Haï par les impérialistes et les colonialistes, il aura œuvré à la restitution des richesses du Venezuela au peuple vénézuélien notamment en nationalisant les compagnies pétrolières et nombre de sociétés de l'agroalimentaire jusque-là, aux mains des multinationales US et britanniques. Il aura également contribué au recul de l'illettrisme et de l'analphabétisme ainsi qu'à l'accès aux soins des plus pauvres. Il aura été l'initiateur de Petrocaribe, permettant aux îles de la Caraïbe notamment, d'accéder aux produits pétroliers aux prix les plus bas. Il aura contribué à l'amélioration des conditions de vie du peuple Vénézuélien et a été un ardent artisan des accords de coopération économique en Amérique du Sud et dans la Caraïbe dans le cadre de l'Alternative Bolivarienne.

Seul bémol dans ce flot de louanges , le comportement scandaleux de la France qui a décidé d'envoyer la représenter aux obsèques de HUGO CHAVEZ, le ministre des colonies VICTORIN LUREL accompagné de la Présidente de la région Guadeloupe qui préside une institution coloniale contraire au droit international de la décolonisation. Le ridicule décidément ne tue pas les français.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Dans la Caraïbe les bourses de valeurs existantes sont : a) Les Bahamas Stock Exchange, b) La Bourse de la Barbade, c) Bermudes Bourse d) Bolsa de Valores de la República Dominicana, e) Les îles Caïmans Bourse, f) Eastern Securities Caraïbes Exchange, g) La Bourse de Guyane, h) La Bourse haïtienne, i) Bourse de la Jamaïque, j) Le Latin American International Financial Exchange et k) La Trinité-et-Tobago Bourse. Il y a aussi des marchés obligataires dans les Bahamas, la Barbade, le Belize, Costa Rica, la République dominicaine, la Jamaïque, l'OECS, Panama et Trinité-et-Tobago

Les Bourse de l'Amérique du Sud sont : Bourse de Caracas (BVC) ; Montevideo Stock Exchange (BVM) ;Électronique de la Bourse Uruguay (BEVSA) ; Guayaquil Stock Exchange (LPP) ; Quito Stock Exchange (BVQ) ; BM&FBobesupa(Bovespa) ; Bolivienne Stock Exchange (BVB) ; Buenos Aires Stock Exchange (BCBA) ; Bourse de Santiago (SSE) ; Électronique de la Bourse au Chili ; Bourse de Valparaiso (BOVALPO) ; Bourse de Colombie (BVC) ; Asuncion Stock Exchange (BVPASS) ; Bourse de Lima (BVL).

Les bourses de l'Amérique centrale sont : Guatemala National Stock Exchange (BVN) ; Costa Rica National Stock Exchange (BNV) ; Panama Stock Exchange (BVP) ; Bourse mexicaine (BMV) ; Nicaragua Stock Exchange (BVDN) ; El Salvador Stock Exchange (BVES) ; Central American Stock Exchange (BCV) ; Honduras Stock Exchange (BHV).

ASIE

La Bourse de Tokyo a encore gagné ce jeudi 0,3% à 11.968 pts sur le Nikkei qui est même repassé au-dessus de la barre symbolique des 12.000 points en séance, un pic oublié depuis le mois de septembre 2008... Les anticipations "ultra-souples" de la politique monétaire japonaise ont continué d'alimenter le courant acheteur, de même que les sommets atteints à Wall Street sur le DJ. En revanche, sur les autres places financières la prudence l'emporte avec Shanghai qui redonne 0,95%, suivi de Hong Kong en repli de 0,25%. Séoul perd 0,8%, Sydney -0,15%, Singapour est stable. L'indice de référence ESB Sensex a cloturé à 19,465.52 avec un gain de 160,93 points ou 0,84% . Le Nifty indice de la Bourse nationale a clôturé à 5863,30, enregistrant un gain de 44,70 points ou 0,77%.

ÉTATS UNIS

La Bourse de New York, dont l'indice vedette, le Dow Jones, évolue à des niveaux historiques, poursuivait son avancée jeudi en mi-séance, soutenue par un bon indicateur sur l'emploi américain: le Dow Jones prenait 0,30% et le Nasdaq 0,29%. Vers 17H00 GMT, le Dow Jones Industrial Average s'appréciait de 42,83 points, à 14.339,07 et le Nasdaq, à dominante technologique, de 9,29 points, à 3.231,66 points,

évoluant à des niveaux plus vus depuis novembre 2000. L'indice élargi Standard and Poor's 500 s'adjugeait 0,19% ou 2,88 points, à 1.544,34 points, se rapprochant encore de son propre record en clôture (1.565,15 points) franchi le 9 octobre 2007. Wall Street a enregistré mercredi son deuxième record d'affilée en clôture, à 14.296,24 points, après avoir dépassé mardi son précédent sommet historique, franchi le 9 octobre 2007. Et cette tendance haussière semblait une nouvelle fois se confirmer jeudi sur la place financière.

EUROPE

Les Bourses européennes ont réduit leurs gains mais terminent en légère hausse jeudi, après l'annonce de la Banque centrale européenne (BCE) de maintenir inchangés ses principaux taux directeurs. Dopée par les bons chiffres hebdomadaires du chômage américain, Wall Street poursuit sa hausse au lendemain d'un nouveau record de clôture de l'indice Dow Jones. La Banque d'Angleterre (BoE) et la BCE ont annoncé qu'elles maintenaient inchangés leurs principaux taux directeurs. L'institution de Francfort a ainsi maintenu comme prévu son taux de refinancement au plus bas record de 0,75%. La BCE a par ailleurs réduit ses prévisions de croissance de la zone euro pour 2013 avec une fourchette comprise entre -0,9% et -0,1% cette année au lieu de -0,9% à +0,3% initialement anticipé, ajoutant que les prévisions d'inflation étaient conformes avec ses objectifs. À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 0,53% (20,02 points) à 3.793,78 points. Le Footsie britannique a progressé de 0,18% et le Dax allemand 0,26% et l'indice EuroStoxx 50 a gagné 0,32%.

CHANGE

L'euro grimpeait face au dollar jeudi, soutenu par des propos jugés encourageants du président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, après le maintien du taux directeur de l'institution à 0,75%, alors que les cambistes digéraient des chiffres sur l'emploi aux États-Unis. Vers 17H00 GMT, l'euro valait 1,3101 dollar contre 1,2971 dollar mercredi vers 22H00 GMT. L'euro était tombé jeudi en début d'échanges asiatiques à 1,2965 dollar, son niveau le plus faible depuis le 11 décembre. La monnaie unique européenne progressait face à la devise nippone, à 124,35 yens contre 122,00 yens mercredi soir. Le dollar aussi gagnait du terrain face à la monnaie japonaise, à 94,93 yens - grimpant même vers 16H40 GMT à 95,09 yens, son plus haut niveau depuis août 2009 - contre 94,04 yens la veille. Comme attendu par les analystes, la BCE a laissé son principal taux directeur inchangé à 0,75%, son plus bas niveau historique, auquel il stationne depuis juillet. Devant la presse, son président, Mario Draghi, a ensuite "laissé entendre que la reprise pourrait intervenir fin 2013", des propos interprétés par le marché comme optimistes, qui ont encouragé les cambistes à acheter quelques euros, commentait Matt Basi, analyste chez CMC Markets. Vers 17H00 GMT, la livre britannique perdait du terrain face à la monnaie unique européenne, à 87,16 pence pour un euro, mais progressait face au billet vert, à 1,5031 dollar, après être tombée à 1,4967 dollar en début d'échanges asiatiques, un nouveau plus bas depuis juillet 2010. La devise helvétique perdait du terrain face à l'euro, à 1,2357 franc suisse pour un euro, mais progressait face au dollar, à 0,9432 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.579,50 dollars au fixing du soir contre 1.574 dollars mercredi. La devise chinoise a terminé à 6,2201 yuans pour un dollar contre 6,2180 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole repartent à la hausse, bénéficiant d'un recul du dollar et d'un bon indicateur américain dans le secteur de l'emploi aux États-Unis, de bon augure pour la demande en or noir. Vers 17h00, le baril de "light sweet crude" (WTI) prend 1,19% à 91,46 dollars tandis que son homologue, le baril de Brent, grappille 0,05% à 111,08 dollars. Le pétrole est notamment porté par l'affaiblissement du dollar par rapport à l'euro alors que la Banque BCE a décidé de maintenir son taux directeur inchangé. Or, la baisse du billet vert rend les achats pétroliers, libellés en dollars, plus attractifs pour les acheteurs munis d'autres devises. En outre, la baisse inattendue des inscriptions hebdomadaires au chômage aux États-Unis laissent entrevoir des perspectives de demande accrue du premier consommateur de brut mondial.

Prix des carburants en France

SP98	SP95	E10	Gas +	Gas	E85	GPL
1.646 €	1.585 €	1.582 €	1.493 €	1.420 €	0.912 €	0.848 €

Prix des carburants en Guadeloupe

Sans plomb 98	Gasoil
1,56€	1.48 €

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT ET DROIT

COMMENT OBTENIR LE PAIEMENT DE SES HEURES SUPPLÉMENTAIRES AUX PRUD'HOMMES ?

S'il est fréquent que les salariés effectuent des heures supplémentaires au-delà de la durée de travail mentionnée dans leur contrat de travail, il est souvent difficile d'en rapporter la preuve a posteriori dans le cadre d'une action judiciaire visant à obtenir paiement de ces heures supplémentaires. Compte tenu de cette difficulté pratique, le Code du travail aménage la charge de la preuve, qui pèse en principe sur le demandeur à l'action, dans un sens plus favorable au salarié ; l'article L. 3171-4 du Code du travail dispose ainsi qu' « en cas de litige relatif à l'existence ou au nombre d'heures de travail accomplies, l'employeur doit fournir au juge les éléments de nature à justifier les horaires effectivement réalisés par le

salarié. Au vu de ces éléments et de ceux fournis par le salarié à l'appui de sa demande, le juge forme sa conviction après avoir ordonné, en cas de besoin, toutes les mesures d'instruction qu'il estime utiles ». La prescription des heures supplémentaires, actuellement de 5 ans, à partir de la saisine des prud'hommes va passer en juin 2013 à 3 ans avec la mise en œuvre de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013. La preuve des heures de travail effectuées n'incombe spécialement à aucune des parties, le juge forme toutefois sa conviction au vu des éléments suivants.

1) Fourniture par le salarié d'éléments pour étayer sa demande d'heures supplémentaires

Cette formulation, énoncée par la Cour de cassation dans un important arrêt du 25 février 2004 (Soc. 25 févr. 2004, n°01-45.441) signifie que le salarié, qui ne supporte pas pour autant la charge de la preuve, est tenu de produire des éléments sérieux à l'appui de sa demande ; une simple allégation n'est pas suffisante.

En ce sens, un simple relevé manuscrit des heures de travail effectuées par le salarié suffit à étayer sa demande, dès lors que l'employeur ne fournit aucun élément de nature à justifier les horaires réalisés (Soc. 24 nov. 2010, n° 09-40.928). Il en est de même de la production d'un document récapitulatif dactylographié non circonstancié (Soc. 15 déc. 2010, n°08-45.242). La preuve peut également être établie par des fiches de présence que le salarié était tenu d'établir à la demande de son employeur (Soc. 10 mai 2000, n°98-40.376).

2) Fourniture par l'employeur d'éléments pour justifier des horaires de travail effectivement réalisés par le salarié

Le juge ne peut, pour rejeter une demande en paiement d'heures supplémentaires, se fonder exclusivement sur l'insuffisance de preuves apportées par le salarié ; il doit examiner les éléments que l'employeur est tenu de lui fournir, de nature à justifier les horaires effectivement réalisés (Soc. 3 juill. 1996, n°93-41.645). L'employeur ne saurait à ce titre se borner à contester globalement le décompte fourni par le salarié sans en proposer un autre ni fournir aucun élément de nature à justifier les horaires effectivement réalisés par le salarié (Soc. 14 oct. 1998, n°96-42.440). De même, le simple affichage des horaires collectifs dans l'entreprise ou les seules mentions des horaires dans le contrat de travail ou les bulletins de salaire sont jugés insuffisants. En revanche, sont considérés comme des éléments de nature à justifier les horaires effectivement réalisés par le salarié les attestations de salariés, anciens ou présents dans l'entreprise, tout comme celles des clients (Soc. 18

juil.2011,n° 99-42.992) ou encore un état circonstancié des heures travaillées par le salarié pendant la période donnant lieu à litige, comprenant les jours de la semaine, les dimanches et les jours fériés (Cass. soc. 18 janvier 2011 n° 09-42.699).

3) Mesures d'instructions éventuelles des prud'hommes

Il appartient au juge d'ordonner, en cas de besoin, toutes les mesures d'instruction qu'il estime utiles : mesures d'investigation : attestations, déclarations de tiers, enquête, vérifications personnelles du juge ; constatations par huissier, expertise ; injonction de communiquer des documents.

Afin de consolider son dossier en cas de contentieux sur le paiement des heures supplémentaires, il est opportun pour le salarié de tenir un décompte quotidien précis (dans un agenda, par exemple) des heures supplémentaires travaillées et de réunir tous autres documents utiles à sa cause tels que des e-mails attestant de son travail effectif pendant ses pauses ou au-delà de son horaire contractuel en fin de journée (mention du jour et de l'heure d'envoi en tête du mail). Attention : les preuves doivent toutefois être obtenues de manière loyale et licite par le salarié. Lorsque l'employeur ne rémunère pas partiellement ou en totalité les heures supplémentaires effectuées par le salarié, ce dernier est fondé à demander, outre leur paiement : les congés payés afférents ; des dommages-intérêts moratoires (résultant du préjudice lié au retard dans le paiement des heures supplémentaires) ; la résiliation ou la prise d'acte de la rupture de son contrat de travail produisant les effets d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse (Soc. 10 mai 2001, n° 99-43.225) ; en cas de rupture du contrat de travail, une indemnité forfaitaire pour travail dissimulé égale à 6 mois de salaire (article L. 8223-1 C. trav.).

PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

LE 25 MARS

**Journée internationale
de commémoration des victimes de
l'esclavage et de la traite
transatlantique des esclaves**



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %. Loyer commerciaux

Au 2e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux augmente de 0,6% à 107,65 points et de 3,1% sur un an.

Coût de la construction

Au 2e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction baisse de 3% sur un trimestre, à 1 666 points, et augmente de 4,6% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 574

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

SEPTEMBRE 2012 : 1,5 % SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 65 470

OFFRE D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 690

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ; Agence de presse :

Média info

Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE